

PORTANT COMPOSITION DES JURYS D'EXAMEN DES ETUDES EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu l'article L613-1 modifié du Code de l'Education ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2013 modifié relatif au Régime des études en vue du diplôme d'Etat de docteur en chirurgie dentaire ;

Vu les statuts de l'UCA ;

ARRETE

Article 1 :

La composition des jurys d'examen des Etudes en Sciences Odontologiques de l'UFR de Chirurgie Dentaire comme suit :

Diplôme de Formation Approfondie en Sciences odontologiques 1^{ère} année (DFASO1) :

Membres du jury :

Pierre-Yves COUSSON, Président du jury, MCF

Jean BONNET, Vice-président du jury, MCF

Semestre 1 :

Marion BESSADET, MCF

Laurent DEVOIZE, PU

Christophe DESCHAUMES, MCF

Thomas DOUILLARD, MCF A

Natacha LINAS, MCF

Estelle MACHAT, MCF

Delphine SOULIER-PEIGUE, Chargé d'enseignement

Suppléant :

Julien DUROUX, Chargé d'enseignement

Marwan EL HELOU, MCF A

Semestre 2 :

Marion BESSADET, MCF

Laurent DEVOIZE, PU

Christelle GREMEAU-RICHARD, MCF

Radhouane DALLEL, PU

Marie-Laure MUNOZ-SANCHEZ, MCF

Thomas DOUILLARD, MCF A

Suppléant :

Hervé BESSE, MCF

Natacha LINAS, MCF

Victoire QUENEAU, CCU-AH

Membres du jury :

Laurent DEVOIZE, Président du jury, PU
Natacha LINAS, Vice-président du jury, MCF

Semestre 3 :

Marion BESSADET, MCF
Pierre-Yves COUSSON, MCF
Marwan EL HELOU, MCF A
Céline MELIN, MCF
Christelle GREMEAU-RICHARD, MCF
Thomas DOUILLARD, MCF A
Solveig VAUTEY, Chargé d'enseignement

Suppléant :

Delphine SOULIER-PEIGUE, Chargé d'enseignement
Hervé BESSE, MCF
Victoire QUENEAU, CCU-AH

Semestre 4 :

Marion BESSADET, MCF
Christophe DESCHAUMES, MCF
Thomas DOUILLARD, MCF A
Stéphanie TUBERT-JEANNIN, PU
Pierre-Yves COUSSON, MCF
Solveig VAUTEY, Chargé d'enseignement
Christelle GREMEAU-RICHARD, MCF

Suppléant :

Julien DUROUX, Chargé d'enseignement
Estelle MACHAT, MCF
Victoire QUENEAU, CCU-AH
Hervé BESSE, MCF

Certificat de Synthèse Clinique et Thérapeutique (CSCT) :

Membres du jury :

Christelle GREMEAU-RICHARD, Président du jury, MCF
Marion BESSADET, Vice-président du jury, MCF

Semestre 4 :

Jean BONNET, MCF
Delphine SOULIER-PEIGUE, Chargé d'enseignement
Thomas DOUILLARD, MCF A
Laurent DEVOIZE, PU
Marie-Laure MUNOZ-SANCHEZ, MCF
Pascal AUROY, PU
Valérie ROGER-LEROI, PU

Suppléant :

Marwan EL HELOU, MCF A
Victoire QUENEAU, CCU-AH
Pierre-Yves COUSSON, MCF

Troisième Cycle Court (TCC)

Membres du jury :

Jean BONNET, Président du jury, MCF
Marie-Laure MUNOZ-SANCHEZ, Vice-président du jury, MCF

Semestre 5 :

Marion BESSADET, MCF
Estelle MACHAT, MCF
Nelly GARNIER, MCF A
Laurent DEVOIZE, PU
Natacha LINAS, MCF
Thomas DOUILLARD, MCF A
Solveig VAUTEY, Chargé d'enseignement
Christelle GREMEAU-RICHARD, MCF

Suppléant :

Victoire QUENEAU, CCU-AH
Hervé BESSE, MCF

Semestre 6 :

Marion BESSADET, MCF
Estelle MACHAT, MCF
Nelly GARNIER, MCF A
Solveig VAUTEY, Chargé d'enseignement

Article 2 :

Le Directeur Général de l'UCA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09/11/2022

La Première Vice-Présidente
en charge du pilotage et des moyens



Anne FOGLI



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le 09 NOV. 2022

- Publié le

09 NOV. 2022

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

